Marc Antoine Muret lecteur de Salluste

Lucie Claire

▶ **To cite this version:**

Lucie Claire. Marc Antoine Muret lecteur de Salluste. Marc Antoine Muret, un humaniste français en Italie, 2020. hal-03349162

HAL Id: hal-03349162
https://u-picardie.hal.science/hal-03349162

Submitted on 20 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marc Antoine Muret lecteur de Salluste

Les vestiges manuscrits et imprimés de la bibliothèque de Muret témoignent de la passion de l'humaniste pour les historiens grecs et latins[1], bien plus que les choix d'auteurs que celui-ci effectue pour ses leçons universitaires. En effet, durant sa longue carrière de professeur, Muret ne met qu'à deux reprises un historien au programme : Salluste, avec la *Conjuration de Catilina*, en 1578-1579, et Tacite, avec les *Annales*, pendant deux années successives, en 1580-1581 et en 1581-1582. Si l'autorisation de commenter Tacite publiquement est arrachée de haute lutte par Muret[2], à l'inverse la lecture de Salluste, auteur bien implanté dans la tradition scolaire depuis l'Antiquité[3], est imposée par la hiérarchie universitaire, comme Muret lui-même le raconte complaisamment dans la leçon inaugurale qu'il prononce à cette occasion le 3 novembre 1578[4]. Il semble même que Muret, en dépit de son goût indéniable pour les historiens antiques et la dimension pédagogique des monographies sallustiennes, n'ait lu ces dernières avec acuité que pour ce cours commandé sur la *Conjuration de Catilina*. Quelle lecture fait-il de cette œuvre, et selon quels principes ? Avant de répondre à ces deux questions, je procéderai à un état des lieux de la présence de Salluste chez Muret, afin de déterminer comment, quand et dans quelles œuvres celle-ci se manifeste. Ensuite, à partir du

---

[1] La *Bibliotheca Mureti* renferme de nombreux textes d'historiens grecs et latins annotés de la main de Muret. Pour les historiens grecs, sont conservés à la fois des éditions imprimées de Plutarque (BNCR, 68.7.F.1 et BAV, A.I.57 ; sur Muret et les *Vies parallèles*, voir l'article de Luigi Ferreri, « Lezioni di Marc-Antoine Muret e di Niccolò Leonico Tomeo alle *Vitae* di Plutarco », *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae* 13 (2006), pp. 167-194), de Diodore de Sicile (BNCR, 68.2.F.13), d'Appien (BNCR, 68.2.F.17), d'Élien le Sophiste (BNCR, 10.7.D.25) et des manuscrits d'Hérodote (BAV, *Vat. graec.* 2369) et de Zosime (BAV, *Vat. graec.* 1206 et 2351). L'absence des deux maîtres de l'histoire grecque classique peut surprendre. Cependant, les autres travaux de Muret, en particulier ceux sur Salluste et Tacite, témoignent d'une grande familiarité avec le texte de la *Guerre du Péloponnèse*, dont le volume a peut-être été perdu. En tout cas, dans sa lettre du 8 février 1580 à Christophe Plantin (*Epistolae* III, 73), Muret évoque des notes sur Thucydide et Plutarque qu'il est prêt à envoyer à l'imprimeur. De même, un manuscrit autographe de Muret contient des notes de lecture personnelles sur la *Cyropédie* et l'*Anabase* de Xénophon (BAV, *Vat. lat.* 11593, ff. 60v-73r). La partie latine de la bibliothèque de l'humaniste est également bien fournie (j'exclus Salluste de ce relevé) : Muret possède des éditions de Tite-Live (BNCR, 68.6.F.11), de Valère-Maxime (BNCR, 9.16.B.31), de Tacite (BNCR, 71.2.C.16 ; BAV, *Raccolta Generale Classici* II 309, riserva et Bibliothèque Mazarine, 32503 A et B ; sur Muret et Tacite, voir mes articles « Marc-Antoine Muret, lecteur de Tacite. Autour de l'*Oratio* II, XIV (1580) », *Camenae* 1 (janvier 2007), en ligne sur le site de l'École pratique des Hautes Études ; « La *praelectio*, une forme de transmission du savoir à la Renaissance : l'exemple de la leçon d'introduction aux *Annales* de Tacite de Marc-Antoine Muret (1580) », *Camenulae* 3 (juin 2009), en ligne sur le site de l'Université Paris-Sorbonne ; « De Muret à Tacite : la construction de l'*ethos* de l'orateur », éd. P. Voisin et M. de Béchillon, *L'art du discours dans l'antiquité : de l'orateur au poète*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 249-262), ainsi que des manuscrits de César (BAV, *Vat. lat.* 11466), de Quinte-Curce (BAV, *Vat. lat.* 11567), en plus de ceux de Tite-Live et de son compilateur Florus (BAV, *Vat. lat.* 11489, 11587 et 11604) et de Valère-Maxime (BAV, *Vat. lat.* 11570 et 11583). Voir aussi les notices 29 (sur Plutarque), 40 et 42 (sur Tacite) du catalogue Homo in libris ac litterulis abditus. *I libri di Marc Antoine Muret alla Biblioteca Nazionale Centrale di Roma*, a cura di Marina Venier e Jean-Eudes Girot, Roma, Biblioteca Nazionale Centrale, 2013.

[2] Voir ses propos dans la *praelectio* consacrée à Tacite (*Orationes* II, 13, éd. Frotscher I, p. 380) et la lettre à Claude Dupuy du 2 novembre 1572, reproduite par Jean-Eudes Girot, *Marc-Antoine Muret. Des* Isles fortunées *au rivage romain*, Genève, Droz, 2012, pp. 381-384.

[3] Sur la fortune de Salluste, voir Patricia J. Osmond et Robert W. Ulery, Jr., « Sallustius », *Catalogus translationum et commentariorum. Medieval and Renaissance Latin translations and commentaries. Annotated lists and guides*, vol. VIII, éd. Virginia Brown, Washington, D.C., The Catholic University of America Press, 2003, pp. 183-326.

[4] Muret, *Orationes* II, 10, éd. Frotscher I, p. 361.

corpus ainsi dégagé, j'essayerai de montrer que la lecture de Salluste se signale chez Muret par une attention permanente et surtout exclusive au texte, en négligeant les préoccupations d'ordre historique, pédagogique ou politique[5], à la différence de certains commentaires contemporains. Cependant, ce souci constant du texte n'empêche pas Muret de développer toute une réflexion théorique sur l'histoire. Partant, la production sallustienne de l'humaniste forme une sorte d'*ars historica*, qui sera analysée dans le dernier temps de cette étude.

Présence de Salluste chez Muret

Salluste dans la bibliothèque de Muret

L'actuel fonds *Bibliotheca Mureti* de la bibliothèque nationale de Rome contient deux éditions imprimées dont on peut être sûr qu'elles ont l'une et l'autre appartenu à l'humaniste. Le premier exemplaire est une réédition romaine de l'édition préparée par Alde le Jeune à Venise en 1563[6], contenant le *Catilina*, le *Jugurtha*, les lettres et les discours connus des *Histoires* et les *pseudo-Sallustiana*[7], ainsi que la première compilation des sources anciennes sur la vie et l'œuvre de Salluste, intitulée les *Veterum scriptorum de Sallustio testimonia*. Cette édition vénitienne de 1563 offre également pour la première fois une recension substantielle de fragments des *Histoires* issus de la tradition indirecte[8]. Des *Scholia* consacrés à l'ensemble des œuvres de Salluste viennent clore le volume. Dans sa bibliothèque, Muret possède la réimpression romaine de cette édition[9], parue elle aussi en 1563 (ou 1564 si l'on se fie à la date donnée par le colophon), dédiée au Collège romain[10] et légèrement augmentée de nouveaux fragments des *Histoires* et de *Scholia*. Muret a généreusement couvert de son écriture les feuillets de son exemplaire[11] ; en particulier, le *Catilina* et le *Jugurtha* sont saturés de notes marginales. Les autres textes du corpus sallustien comportent eux aussi quelques annotations, mais de façon plus mesurée et très espacée.

---

[5] Sur l'usage politique de Salluste à la Renaissance, voir l'étude classique d'Antonio La Penna, *Sallustio e la « rivoluzione » romana*, Milano, Feltrinelli, 1968, en particulier pp. 409-452, ainsi que l'article de Patricia J. Osmond, « *Princeps Historiae Romanae* : Sallust in Renaissance political thought », *Memoirs of the American Academy in Rome* XL (1995), pp. 101-143.

[6] *C. Sallustii Crispi Coniuratio Catilinae, et Bellum Iugurthinum. Eiusdem nonnulla ex libris historiarum. Fragmenta eiusdem historiarum, e scriptoribus antiquis ab Aldo Manutio, Pauli f. collecta*. *Oratio Sallustii in Ciceronem & altera in Sallustium, Ciceroni falso attributa. Scholia Aldi Manutii. Index rerum & uerborum memorabilium*, Venetiis, apud Paulum Manutium, Aldi f., 1563.

[7] Le texte des deux monographies et des *Histoires* consiste cependant en une reprise de l'édition de Paul Manuce de 1557, selon P. J. Osmond et R. W. Ulery, Jr., « Sallustius », p. 265.

[8] Une première ébauche de compilation des fragments avait été tentée par Robert Estienne dans son édition parisienne de 1544, *cf.* P. J. Osmond et R. W. Ulery, Jr., « Sallustius », p. 306.

[9] *C. Sallustii Crispi Coniuratio Catilinae et Bellum Iugurthinum. Fragmenta eiusdem historiarum, e scriptoribus antiquis ab Aldo Manutio, Pauli F. collecta. Scholia Aldi Manutii. Index rerum & uerborum memorabilium*, Romae, [Paolo Manuzio], 1563.

[10] Dès ses débuts, la Compagnie de Jésus a beaucoup apprécié Salluste. De fait, l'historien figure en bonne place dans la *Ratio studiorum*, mais sa lecture est recommandée bien avant la publication de la charte organisatrice de l'enseignement jésuite. À ce sujet, voir François de Dainville, « L'enseignement de l'histoire et de la géographie et le "Ratio Studiorum" », *Studi sulla Chiesa antica e sull'Umenesimo* LXX (1954), repris dans *L'Éducation des jésuites (XVI^e^-XVII^e^ siècles)*, textes réunis par Marie-Madeleine Compère, Paris, Éditions de Minuit, 1978, pp. 428-436. Sur le succès ininterrompu de Salluste dans les collèges de la Compagnie, voir Édith Flamarion, « *Fides an perfidia* ? Salluste et les régents jésuites dans la France du XVIII^e^ siècle », *Présence de Salluste*, éd. Rémy Poignault, Tours, Centre de recherches A. Piganiol, coll. « Caesarodunum XXX bis », 1997, pp. 143-155.

[11] BNCR, 68.6.C.17.

Quant au second exemplaire possédé par l'humaniste, il s'agit d'une édition préparée par Piero Vettori en 1576 à partir de manuscrits de la bibliothèque des Médicis à Florence[12]. Dans la mesure où ce volume ne renferme que quatre brèves remarques de la main de Muret[13], son intérêt apparaît rapidement assez modeste pour qui cherche à caractériser la lecture que fait Muret de Salluste.

En outre, la bibliothèque de Muret contient au moins deux manuscrits du XV^e^ siècle transmettant le *Catilina* et le *Jugurtha*. L'un est l'actuel *Vaticanus latinus* 11429, sur le feuillet initial duquel Muret a transcrit quelques calculs de sa main, reconnaissable sans ambiguïté. L'humaniste a lu avec attention ce manuscrit et l'a collationné, ainsi que l'indiquent les nombreuses leçons qu'il reporte systématiquement dans les marges de son exemplaire de l'édition romaine d'Alde le Jeune, accompagnées de trois points disposés en triangle qui symbolisent le manuscrit en question.

Le second manuscrit, l'actuel *Vaticanus latinus* 11478, a été identifié comme une propriété de Muret par José Ruysschaert[14]. Il semble avoir été utilisé par Muret pour proposer certaines corrections au texte de son édition aldine, mais avec beaucoup plus de parcimonie que le premier manuscrit mentionné.

Cette revue des documents subsistant de la bibliothèque de Muret indique une incontestable présence physique de Salluste chez l'humaniste, lecteur consciencieux de l'historien latin. Il convient désormais de voir comment celle-ci se traduit dans la production de Muret.

La production sallustienne de Muret

Deux pôles des travaux de Muret sont concernés par Salluste : la pédagogie et la philologie. D'une part, le choix imposé de la *Conjuration de Catilina* pour la rentrée universitaire 1578 contraint Muret à prononcer une *praelectio* le 3 novembre 1578[15], imprimée seulement pour la première fois en 1590[16]. Les notes de cours du professeur et la *praelectio* du second semestre de l'année, donnée le 5 mars 1579, se trouvent par chance conservées dans le manuscrit *Vaticanus latinus* 11591[17]. Elles ont été par la suite publiées en 1604 par les soins du jésuite André Schott, maître d'œuvre de l'édition posthume d'Ingolstadt, sous le titre *In Sallustium notae*[18] et réorganisées en deux parties, les *De historia prolegomena* [19] et les *In*

---

[12] *C. Sallustii Crispi Coniuratio Catilinae et Bellum Iugurthinum. E Bibliotheca Medicea*, Florentiae, apud Iuntas, 1576. Exemplaire de Muret : BNCR, 9.13.A.13.

[13] BNCR, 9.13.A.13 : une au f. 8v, deux au f. 11r (concernant le *Catilina*) et une au f. 61r (concernant le *Jugurtha*).

[14] José Ruysschaert, *Codices Vaticani Latini. Codices 11414-11709*, Città del Vaticano, Bibliotheca Apostolica Vaticana, 1959, p. 113.

[15] Date en contradiction avec celle proposée par Karl Heinrich Frotscher dans son édition (*Orationes* II, 10, éd. Frotscher I, p. 358), qui donne 1577 comme année de la *praelectio*, sans doute par erreur. En effet, le manuscrit *Vat. lat*. 11591, f. 1r, indique la date du 3 novembre 1578, ainsi que Charles Dejob, *Marc-Antoine Muret. Un professeur français en Italie dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (1^re^ édition Paris, 1881), p. 315, lorsqu'il évoque cette leçon inaugurale sur Salluste. Voir aussi J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret*, p. 40 et p. 558. En outre, en novembre 1577, Muret commente la *Politique* d'Aristote (*Orationes* II, 9) : Muret ne saurait expliquer deux auteurs pendant le même semestre, ni donner deux leçons inaugurales à cinq jours d'intervalle.

[16] *M. Antonii Mureti I.C. et Civis R. Orationum volumen secundum […]*, Veronae, apud Hierony. Discipulum, 1590.

[17] BAV, *Vat. lat*. 11591, ff. 1r-13v.

[18] *M. Antonii Mureti Presbyteri et Ciuis Romani Commentarii in quinque libros Annalium Cornelii Taciti. Eiusdem in Sallustium Notae. Accessit Anonymi Facula Georgio Codino Curopalatae accensa. Omnia nunc*

Catilinae coniurationis prooemium scholia[20], bien que ces titres n'apparaissent pas dans le manuscrit murétien. De plus, si les *In Catilinae coniurationis prooemium scholia* correspondent bien au cours que prononce Muret sur le début de la *Conjuration de Catilina*, la lecture du *Vaticanus latinus* 11591 montre clairement que les *Prolegomena* procèdent d'une combinaison d'une ou plusieurs leçons données à la suite de la *praelectio* du 3 novembre 1578 et de l'*oratio* prononcée le 5 mars 1579[21].

D'autre part, Salluste figure également dans le grand œuvre philologique de l'humaniste : les *Variae lectiones.* Le nom de l'historien y est mentionné dans dix chapitres[22] ; en particulier, quatre chapitres lui sont explicitement consacrés[23].

Une fréquentation tardive

Il s'avère délicat de dater avec précision la rencontre de Muret et de Salluste : les deux exemplaires imprimés et les deux manuscrits de la bibliothèque de l'humaniste contenant les *opera* de l'historien ne signalent pas de date d'achat, comme Muret en a parfois l'habitude, pas plus que sa correspondance ne se fait l'écho d'une telle lecture, ce qui aurait permis de proposer une datation à partir d'éléments chronologiques indiscutables. J'en suis donc réduite à avancer des hypothèses fondées sur les traces sallustiennes qui affleurent dans les autres œuvres de l'humaniste.

Au cours de sa jeunesse, Muret ne semble pas avoir lu les monographies de Salluste avec attention, aussi surprenant que cela puisse paraître, étant donné la place solide que l'historien occupe dans l'humanisme pédagogique[24]. La connaissance que le professeur possède de ces deux œuvres apparaît au mieux superficielle : le *Iulius Caesar* (pour lequel le *Catilina* aurait pu être une source partielle d'informations sur le personnage de Jules César) ne contient aucune réminiscence de l'historien[25]. De même, dans le commentaire aux *Catilinaires* de Cicéron que Muret fait publier à Venise en 1557, un unique extrait de Salluste se trouve cité[26], alors que dans son exemplaire personnel de l'édition romaine de 1563 des *opera* sallustiens, Muret procède dans les marges du *Catilina* à plusieurs renvois aux *Catilinaires*. Il semble donc que Muret ne connaisse pas bien les œuvres de Salluste avant de les lire à l'été 1578

---

primum in lucem prolata, Ingolstadii, ex typographia Adami Sartorii, 1604. Les *In Sallustium notae* y occupent les pp. 370-396 et sont reprises dans l'éd. Ruhnken IV, pp. 171-187.

[19] Muret, *In Sallustium notae*, éd. Ruhnken IV, pp. 173-181.

[20] Muret, *In Sallustium notae*, éd. Ruhnken IV, pp. 181-187.

[21] Comme l'indique la date *III Non. Martii MLXXIX feliciter Romae* inscrite en haut du f. 13r. Cette *praelectio* du 5 mars 1579 ne figure pas dans le corpus des *Orationes* de Muret.

[22] Muret, *Variae lectiones* VIII, 11 ; VIII, 22 ; XIII, 20 ; XVI, 16 ; XVII, 3 ; XVII, 14 ; XIX, 2 ; XIX, 17 ; XIX, 21 ; XIX, 22.

[23] Muret, *Variae lectiones* XVI, 16 (chapitre consacré à une correction textuelle de *Cat*. 3, 5) ; XVII, 3 (chapitre consacré à une correction textuelle de *Cat*. 20, 7) ; XIX, 21 (chapitre qui a pour objet un passage de la *Cyropédie* de Xénophon imité par Salluste dans les *Histoires*) ; XIX, 22 (imitation de Sophocle par Salluste en *Cat*. 51, 20).

[24] Jean-Claude Margolin, « Salluste et l'humanisme pédagogique en France au XVI^e^ siècle », *Actes du IX^e^ congrès de l'association Guillaume Budé (Rome, 13-18 avril 1973)*, Paris, Les Belles Lettres, 1975, vol. 2, pp. 629-639.

[25] Cf. l'*apparatus fontium* établi par Virginie Leroux dans son édition des *Juvenilia*, Genève, Droz, 2009, et l'introduction de don Giacomo Cardinali au *Jules César. Iulius Caesar*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, consacrée à l'identification des sources de la tragédie.

[26] Muret, *Commentarius in Ciceronis Catilinarias*, éd. Ruhnken II, p. 642.

pour préparer son cours de la rentrée. D'ailleurs, peut-être faut-il entendre ainsi l'éloge du travail estival sur lequel s'ouvre sa *praelectio*[27]…

Cette hypothèse se voit confirmée par la répartition des chapitres où Salluste est mentionné dans les *Variae lectiones*. La première édition de l'œuvre, parue en 1559, ne discute ou ne cite aucun passage de Salluste, quoique le nom de l'historien y apparaisse à deux reprises, lorsqu'est évoquée l'*Invective contre Salluste* du pseudo-Cicéron[28]. La seconde édition des *Variae lectiones*, publiée en 1580 mais achevée dès le printemps 1578[29], considérablement augmentée, fait état dans un unique chapitre du nom de Salluste, dont un fragment des *Histoires* est transcrit par Muret au livre XIII[30]. Inversement, la présence de passages extraits du *Catilina* et du *Jugurtha* s'avère importante dans les derniers livres des *Variae lectiones*, publiés à titre posthume et qui figurent à l'état manuscrit dans la bibliothèque de l'humaniste[31]. Ces quatre livres des *Variae lectiones* renferment sept chapitres où le nom de Salluste apparaît[32], quatre même lui étant entièrement réservés.

La lecture de Salluste n'innerve donc pas en profondeur l'existence du professeur. Les différents éléments présentés indiquent nettement que Muret ne paraît s'être penché sur Salluste qu'à l'été 1578, pour un cours imposé[33]. La chronologie suivante semble se dessiner : à la suite de la demande du cardinal Sirlet, Muret se procure une édition des *opera* sallustiens, qui devient son outil privilégié de travail et dans laquelle il lit consciencieusement les deux monographies de l'historien. Il s'agit de l'exemplaire de l'édition romaine de 1563, copieusement annoté. Certaines de ces notes servent d'ailleurs de base pour la rédaction des chapitres des *Variae lectiones* consacrés à Salluste. Quant aux manuscrits et à la seconde édition que Muret possède des œuvres de Salluste, celle établie par l'un de ses ennemis jurés, Vettori, en 1576, aucun élément ne permet de cerner avec précision le moment auquel Muret a pu les acquérir, puisque ces documents portent peu de signes d'une lecture attentive. Cette fréquentation tardive et circonscrite dans le temps des œuvres de Salluste n'empêche pas chez Muret une connaissance fine des traits propres à l'historien latin.

La primauté du texte

Les corrections textuelles

Le corpus sallustien de Muret témoigne clairement du goût de l'humaniste pour l'émendation des textes. Même si son cours se fait très peu l'écho de cet intérêt philologique[34], de nombreuses corrections figurent dans les marges de son exemplaire de l'édition romaine,

---

[27] Muret, *Orationes* II, 10, éd. Frotscher I, pp. 359-360.

[28] Muret, *Variae lectiones* VIII, 11 et 22.

[29] Témoignage de la lettre de Muret : *cf.* Christophe Plantin, *Correspondance*, 799 (lettre du 24 juin 1578), éd. J. Denucé, vol. V, Antwerpen, De Nederlandsche Boekhandel, 1915, p. 312.

[30] Muret, *Variae lectiones* XIII, 20.

[31] BAV, *Vat. lat*. 11593, ff. 108r-163v.

[32] Muret, *Variae lectiones* XVI, 16 ; XVII, 3 ; XVII, 14 ; XIX, 2 ; XIX, 17 ; XIX, 21 ; XIX, 22.

[33] Une possible limite à cette datation est fournie par la lettre du 2 novembre 1572 de Claude Dupuy (*cf.* J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret*, p. 382), qui écrit à Muret : *De Sallustiano omnia a te praeclare*. La lettre initiale de Muret n'étant pas connue, il est délicat de préciser ce que Dupuy évoque par ce *Sallustianum* dans ce passage laconique. Il s'agit à mon avis d'une correction du texte de Salluste à propos de laquelle Dupuy demande à son correspondant son opinion.

[34] Dans les notes de cours, une seule correction est proposée, d'ailleurs bienvenue : à la place de *loquentia* (*Cat*. 5, 4), Muret propose *eloquentiae*. *Cf.* BAV, *Vat. lat*. 11591, f. 11v.

reprises pour quelques-unes dans les livres posthumes des *Variae lectiones*. Selon quelle méthode Muret procède-t-il ? Tout d'abord, ainsi que le suggère la présence de deux manuscrits dans le fonds subsistant de la bibliothèque de l'humaniste, Muret corrige *ope codicum*. Il a même collationné l'un de ces deux manuscrits entièrement, comme l'indique la multiple répétition des trois points disposés en triangle dans son édition imprimée de travail. Mais Muret utilise d'autres témoins manuscrits, qui lui appartiennent en propre ou qu'on lui prête. Ainsi, son édition aldine donne comme leçon *hostibus* pour un passage de la *Guerre de Jugurtha*[35]. Muret souligne ce mot et inscrit dans la marge : *hostes ll.uu.*[36]. Or, les deux manuscrits que j'ai évoqués donnent l'un et l'autre *hostibus*. Il convient donc de supposer que Muret consulte d'autres manuscrits[37]. D'ailleurs, les bibliothèques romaines lui en offrent l'occasion et plusieurs membres du réseau amical ou scientifique de Muret se passionnent aussi pour Salluste : Fulvio Orsini[38] et Pierre Chacon[39] notamment produisent des commentaires sur les monographies de Salluste. Les travaux de Pierre de Nolhac par ailleurs ont montré qu'Orsini possède dans sa bibliothèque plusieurs manuscrits de Salluste[40], dont un très ancien, particulièrement prisé des humanistes qui fréquentent le milieu romain[41].
Cependant, Muret dédaigne parfois les manuscrits pour proposer des leçons *ope ingenii*[42]. Ainsi procède-t-il dans les *Variae lectiones* pour corriger un passage du *Catilina*[43] :

Pour ma part, après avoir souvent et longtemps réfléchi à ce passage de Salluste, demandé leur opinion à d'autres personnes et consulté des manuscrits, j'en suis cependant venu à l'idée qu'il faut lire pour certain, à mon avis :

---

[35] Salluste, *Jug*. 49, 6, au f. 53r. Sur cette leçon voir aussi Muret, *Variae lectiones* XIX, 17. Aujourd'hui, les éditions scientifiques de référence donnent *hostis*.

[36] Abréviation de *libri ueteres*. Dans son étude *Il lessico filologico degli umanisti*, Roma, edizioni di Storia e Letteratura, 1973, p. 167, Silvia Rizzo (à la suite de Pierre de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini. Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance*, Paris, F. Vieweg, 1887, p. 119) a montré qu'au *Cinquecento*, le terme *vetus* ou *antiquus* ou même *antiquissimus* s'applique généralement à un manuscrit datant du siècle précédent.

[37] Voir aussi l'exemple de *Variae lectiones* XVII, 3, dans lequel Muret prétend fonder sa correction sur un manuscrit qu'il estime tout particulièrement. Or, aucun des deux manuscrits conservés aujourd'hui à la bibliothèque Vaticane ne donne la leçon que Muret propose.

[38] *Fragmenta Historicum collecta ab Antonio Augustino, emendata a Fuluio Vrsino. Fului Vrsini Notae ad Sallustium, Caesarem, Liuium, Velleium, ad Tacitum, Suetonium, Spartianum, & Alios*, Antverpiae, ex officina Plantiniana, apud Viduam, & Ioannem Moretum, 1595. Sur ce commentaire, voir P. J. Osmond et R. W. Ulery, Jr., « Sallustius », pp. 278-279 et p. 300.

[39] Publié à titre posthume : C. *Sallustii Crispi Opera omnia quae exstant, cum Petri Ciacconii Toletani novis ad eadem notis*, Lugduni Batavorum, ex officina Plantiniana, apud F. Raphelengium, 1594. Sur ce commentaire, voir P. J. Osmond et R. W. Ulery, Jr., « Sallustius », pp. 276-278 et pp. 299-300.

[40] P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, pp. 274-277. Quatre des manuscrits d'Orsini sont aujourd'hui dans les fonds de la bibliothèque Vaticane et ont été identifiés par P. de Nolhac. Il s'agit des *Vat. lat*. 3325 (manuscrit du XI^e^ siècle), 3326 (manuscrit du XI^e^-XII^e^ siècle), 3327 (manuscrit en écriture lombarde, avec quelques gloses postérieures), 3328 (manuscrit un peu plus récent que le 3326).

[41] Alde le Jeune et Pierre Chacon mentionnent un tel manuscrit de Fulvio Orsini dans leurs commentaires respectifs d'après P. J. Osmond et R. W. Ulery, Jr., « Sallustius », p. 278.

[42] Conformément à la thèse d'Anthony Grafton, qui voit en Muret l'un des grands philologues « à la française » de son temps, aux côtés de Jean Dorat, Adrien Turnèbe et Denys Lambin, et qui le considère comme celui qui a su introduire avec succès les méthodes de la philologie française en Italie ; *cf.* Anthony Grafton, *Joseph Scaliger. A Study in the History of Classical Scholarship I. Textual Criticism and Exegesis*, Oxford, Clarendon Press, 1983, pp. 89-99.

[43] Salluste, *Cat*. 3, 5.

Ac me, cum ab reliquis malis moribus dissentirem, nihilominus honoris cupido eadem, quae ceteros, famaeque auidia uexabat[44].

Ego cum saepe et diu de illo Sallustii loco et cogitarim et quaesierim ex aliis, et uetustos libros consuluerim, tandem in eam sententiam ueni, ut pro certo arbitrer ita legendum esse : Ac me, cum ab reliquis malis moribus dissentirem, nihilominus honoris cupido eadem, quae ceteros, famaeque auidia uexabat.[45]

L'adverbe adversatif *tandem* met bien en évidence le fait que Muret tranche en faveur de la conjecture qu'il avance en dépit du témoignage des manuscrits. Du reste, l'exemplaire romain de Muret montre clairement que l'humaniste recourt très fréquemment à ce mode d'émendation, qu'il affectionne d'une manière générale : beaucoup de corrections sont proposées dans les marges sans être accompagnées des trois points disposés en triangle ou des initiales *l.u.* ou *ll.uu.*, mais de l'adverbe grec *ἴσως*.
Enfin, à côté des émendations réalisées sur le texte de Salluste *ope codicum* et *ope ingenii*, il faut signaler qu'à une occasion, Muret fonde sa correction sur l'épigraphie. En effet, dans la marge supérieure du f. 11v, on lit : *in uetere marmore in Capitolio legitur CN. SAENIUS*. Et sur cette même page, le nom de *L. Senius* est corrigé à juste titre en *L. Saenius*[46]. Mais il s'agit là d'un cas unique.

L'identification des modèles grecs de Salluste
Cette recherche de la vérité du texte se superpose chez Muret à une connaissance intime des mécanismes de la langue sallustienne. En particulier, l'humaniste parvient à identifier les modèles grecs de Salluste avec finesse et précision. Je ne prétends pas évidemment que Muret perçoive le premier les sources grecques de l'historien. Dès l'Antiquité, celles-ci sont partiellement connues, comme l'attestent Velleius Paterculus[47] ou Quintilien[48] par exemple, qui relient explicitement Salluste à Thucydide. Mais Muret ne se contente pas de faire de Salluste l'émule de l'historien grec. Si l'érudit couvre les marges de son exemplaire de travail de divers extraits de la *Guerre du Péloponnèse*, en citant le texte grec, il met au jour également d'autres influences de la littérature grecque. Ainsi, Platon, Xénophon, les tragiques ou encore Homère apparaissent régulièrement[49]. D'ailleurs, certaines notes de cours et deux chapitres des *Variae lectiones* reprennent ce thème de l'imitation d'un modèle grec par Salluste[50].

Un refus de la matière historique ?
L'attention au texte apparaît primordiale dans le travail de Muret. À l'inverse, son désintérêt à l'égard de la dimension historique du *Catilina* et du *Jugurtha* surprend. Tout d'abord, les

[44] La leçon généralement reçue à l'époque de Muret donne comme texte : *Ac me, cum ab reliquis malis moribus dissentirem, nihilominus honoris cupido eadem, quae ceteros, fama atque inuidia uexabat*. C'est la fin de ce passage que Muret discute dans le chapitre des *Variae lectiones*.
[45] Muret, *Variae lectiones* XVI, 16.
[46] Salluste, *Cat*. 30, 1.
[47] Velleius Paterculus, en II, 36, 2, qualifie Salluste d'*aemulus Thucydidis*.
[48] Quintilien, X, 1, 101.
[49] Paul Perrochat, *Les Modèles grecs de Salluste*, Paris, Les Belles Lettres, 1949, a bien identifié dans son étude pionnière la présence de Thucydide (pp. 1-39), de Platon (pp. 46-60) et de Xénophon (pp. 61-66 : en particulier de la *Cyropédie*, de l'*Économique* et des *Mémorables*) dans la prose de Salluste. Contrairement à Muret, il n'évoque cependant jamais une possible influence des tragiques grecs ou d'Homère.
[50] Respectivement *Variae lectiones* XIX, 21 (Xénophon) et 22 (Sophocle).

notes de cours concernant le début du *Catilina* se caractérisent rarement par leur information historique : elles consistent pour la plupart en simples paraphrases, en juxtapositions de citations, dans le meilleur des cas en développements à valeur vaguement philosophique ou morale, comme lorsque Muret loue les qualités militaires qu'il juge indispensables aux gouvernants[51] ou qu'il dresse la liste des hommes d'État qui ont choisi un mode de vie frugal, à l'image des paysans[52]. Le professeur ne procède pas à un véritable traitement historique des *opera* sallustiens.

Pourtant, les remarques manuscrites dont regorge l'exemplaire romain de Muret et qui consistent soit en corrections textuelles, soit en citations de passages parallèles, peuvent à l'occasion être de nature historique. Muret cite très fréquemment les modèles littéraires de Salluste, mais ne néglige pas pour autant de rappeler quels échos l'historien rencontre dans la littérature antique. Ainsi, Plutarque est à plusieurs reprises convoqué, en particulier par le biais de la *Vie de Marius* dans le *Jugurtha*. De même, de larges extraits des *Catilinaires* de Cicéron sont transcrits ou référencés par Muret.

Cependant, il faut bien reconnaître que la dimension historique des travaux de Muret sur Salluste demeure modeste. Ce constat déroute d'autant plus si l'on examine le contrepoint que constitue la production tacitéenne de Muret, où l'histoire irrigue l'ensemble du travail du professeur : les explications brèves et purement factuelles, les approfondissements, les synthèses historiques ou encore les parallèles chronologiques y abondent. Il n'existe rien de tout cela dans la lecture de Salluste, alors même que la nature des monographies s'y prête et que la dimension pédagogique du travail du professeur y invite. En effet, Salluste a toujours eu partie liée avec les milieux scolaires : cette réputation s'est notamment construite sur les exemples et contre-exemples pléthoriques que fournissent ses œuvres, comme le célèbre portrait de Catilina, censé constituer un véritable repoussoir pour les jeunes gens. À l'inverse, Muret semble peu sensible à cet aspect de l'œuvre de Salluste : le lecteur qu'il est s'intéresse avant tout au texte, à son établissement[53] et à son fonctionnement stylistique, plutôt qu'à sa dimension historique et partant, morale. Toutefois, Muret possède une conscience aiguë de cette dernière : les leçons inaugurales de chacun des deux semestres universitaires tentent de définir ce qu'est l'histoire d'une part, l'utilité et le plaisir qu'elle procure d'autre part, au point de former une *ars historica* miniature. Le lecteur de Salluste se transforme ainsi en théoricien de l'histoire.

Une *ars historica* miniature

Quid sit historia : *la* praelectio *du 3 novembre 1578*

[51] Muret, *In Sallustium notae*, éd. Ruhnken IV, p. 185.

[52] Muret, *In Sallustium notae*, éd. Ruhnken IV, p. 186.

[53] Je signale que, parallèlement à son activité de correcteur, Muret s'intéresse à la recherche de fragments des *Histoires*. Dans son exemplaire personnel de la réédition romaine de 1563 des œuvres de Salluste, il ajoute deux nouveaux fragments à la liste établie par Alde Manuce le Jeune, qui avait préparé pour l'édition vénitienne de 1563 la première compilation significative de fragments des *Histoires* issus de la tradition indirecte. Sur cette compilation, voir P. J. Osmond et R. W. Ulery, Jr., « Sallustius », pp. 306-307. Les ajouts murétiens sont deux phrases, transmises l'une par Végèce (f. 150v), l'autre par Aulu-Gelle (f. 137v), qui seront par la suite reprises et mentionnées en *Variae lectiones* XIX, 21. Voir aussi en *Variae lectiones* XIII, 20 une autre citation d'un fragment des *Histoires*.

À la demande du cardinal Sirlet, Muret se plie – plutôt de bonne grâce – à l'exercice de la leçon sur la *Conjuration de Catilina*. Comme il se doit, ce cours est introduit par une *praelectio*, prononcée le 3 novembre 1578, dont le plan épouse *grosso modo* les exigences de ce genre essentiellement épidictique. Après avoir évoqué la joie que lui procurent les retrouvailles avec ses étudiants, Muret commence par célébrer les louanges de l'ardeur au travail et critiquer le vain *otium* : les *studia* s'avèrent d'une grande utilité, explique Muret à ses auditeurs, en particulier l'histoire. Après un très bref éloge de Salluste, Muret dévoile la *propositio* de son *oratio* : il s'agit pour lui d'expliquer

> tout d'abord, ce qu'est l'histoire ; ensuite, à quel point la connaissance des œuvres historiques est belle, agréable et utile ; puis, quelles sont les lois de l'histoire ; enfin, quelles règles doivent respecter le plus possible les lecteurs d'œuvres historiques et comment la plupart d'entre eux observent mal cette pratique.
>
> *primum quid sit historia ; deinde quam pulchra, quam iucunda quamque utilis sit historiarum cognitio ; tum quae sint historiae leges ; postremo in historiarum lectione uersantibus quae potissimum obseruanda sint et quomodo in ea re a plerisque peccetur*.[54]

Il peut arriver dans les *praelectiones* humanistes de célébrer la discipline ou le genre littéraire auquel appartient l'auteur plutôt que l'auteur lui-même : il ne faut donc pas s'étonner si Muret ne s'étend pas sur Salluste. De plus, comme souvent, Muret se laisse déborder par le temps. Par conséquent, il ne réussit qu'à traiter le premier des quatre points annoncés. Ainsi, la *praelectio in Sallustium* se transforme en un petit exposé qui aurait pu s'intituler *Quid historia sit*[55] et qui se déroule en deux temps : le professeur procède tout d'abord à une définition négative de l'histoire, puis à une formulation explicite de ce que le mot *historia* recouvre à ses yeux.

Muret commence par réfuter une définition de l'histoire proposée par Cicéron au premier livre du *De inuentione* : *Historia est gesta res, ab aetatis nostrae memoria remota*[56]. Il conteste d'une part l'adéquation opérée entre *historia* et *res gesta*, d'autre part la nécessaire distance chronologique entre les événements rapportés et le moment auquel ils sont traduits en mots. Pour Muret, l'histoire n'est pas *res gesta*, mais *rei gestae expositio ac narratio*[57] : elle ne se réduit pas aux événements, mais elle constitue une mise en forme de ces mêmes événements, qui peuvent être contemporains de l'historien. Muret critique assez longuement l'exigence d'éloignement temporel réclamée par Cicéron, en laquelle il voit une velléité : dans ce cas, il faudrait dire adieu non seulement à l'histoire du XVI^e^ siècle, mais aussi à toute une partie des historiens de l'Antiquité, témoins directs des événements qu'ils mettent en forme, à l'instar de Thucydide ou de Xénophon. Cependant, la définition à laquelle aboutit Muret après cette première réfutation se voit encore soumise à l'examen : Pline l'Ancien et Aristote ne sauraient être qualifiés d'historiens au motif qu'ils ont respectivement écrit une *Histoire naturelle* et une *Histoire des animaux*. En effet, les événements de nature historique possèdent une dimension publique, comme l'indique Muret dans sa définition finale : « l'histoire est un récit étendu et ininterrompu d'événements publics », *historia est rerum publice gestarum diffusa et*

---

[54] Muret, *Orationes* II, 10, éd. Frotscher I, p. 362.
[55] Cette partie de l'*oratio* connaîtra d'ailleurs une fortune séparée, comme le montre sa traduction française par Pierre Droit de Gaillard sous le titre *Methode qu'on doit tenir en la lecture de l'histoire* en 1604, dont le texte est transcrit en appendice par J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret*, pp. 558-561.
[56] Cicéron, *Inu.* I, 27.
[57] Muret, *Orationes*, II, 10, éd. Frotscher I, p. 362.

continuata narratio[58]. La fin de l'exposé de Muret analyse les conséquences de cette affirmation, en particulier une qui est de taille : il convient d'exclure la biographie du genre historique. Muret cite en renfort le célèbre témoignage de Plutarque, qui avoue au début de la *Vie d'Alexandre* ne pas écrire une histoire, mais bel et bien une vie[59]. Les anecdotes privées sont à reléguer à l'extérieur du domaine de l'histoire, qui a pour objets « les guerres, les paix, les trêves, les traités, les révoltes, les soulèvements, les lois, les, procès, les changements de régime politique », *bella, paces, induciae, foedera, seditiones, tumultus, leges, iudicia, commutationes rerum publicarum*[60]. Muret plaide ici en faveur d'une conception de l'histoire des affaires étrangères et intérieures limitée à la politique et au droit, où l'anecdote n'a pas de place.

La définition développée par Muret semble tour à tour conventionnelle et déroutante. Elle peut paraître conventionnelle en ce qu'elle ne contient aucun élément véritablement novateur : à nul moment, Muret n'envisage l'histoire comme extérieure au cercle de la rhétorique. En outre, la définition avancée apparaît rebattue. Muret combine diverses sources classiques : la préface de l'*Histoire de la Guerre du Péloponnèse* de Thucydide, selon lequel il n'est d'histoire véritable et scientifique que du présent[61] ; le *Panégyrique* d'Isocrate, pour lequel prime la sélection des faits par l'écriture sur les faits eux-mêmes[62] ; le geste fondateur d'Hérodote et de Thucydide, qui réduit l'histoire à l'histoire des guerres, repris sans discontinuer par leurs successeurs antiques et humanistes[63]. Quant à la dimension publique de toute œuvre historique et le refus subséquent des actions privées, il s'agit d'un véritable *topos* des *artes historicae* du second XVI^e^ siècle[64]. En même temps pourtant, le professeur surprend : il se pose d'emblée en contestataire de l'hégémonie cicéronienne, dont on sait à quel point elle phagocyte tout le domaine des *artes historicae* de l'époque. Surtout, il fait la part belle aux *res*, à la matière de l'histoire, en passant presque totalement sous silence la question des *uerba*, qui eux aussi ont tendance à occuper prioritairement les auteurs d'*artes historicae*. Muret se contente de préciser que la *narratio* doit avoir pour qualité d'être *diffusa et continuata* : traits qui du reste ressortissent plutôt au genre qu'à l'écriture même de l'histoire.

De ratione scribendae historiae *: les premiers cours sur Salluste*

La réflexion engagée par Muret sur l'histoire se prolonge lors du ou des cours suivants : malheureusement, le manuscrit *Vaticanus latinus* 11591 ne contient aucune date indiquant un jour précis, à l'exception de l'*oratio* prononcée pour la reprise du semestre le 5 mars 1579, qui développe le double thème de l'utilité et de la douceur de l'histoire. Si pour Tacite, Muret va consacrer deux *orationes* pour défendre son point de vue, pour Salluste, il se satisfait d'une unique *praelectio* publique, prolongée par des cours classiques, dans lesquels les points qu'il

[58] Muret, *Orationes*, II, 10, éd. Frotscher I, p. 363.
[59] Plutarque, *Alex.* 1.
[60] Muret, *Orationes*, II, 10, éd. Frotscher I, p. 364.
[61] Thucydide, I, 1-23.
[62] Isocrate, *Paneg.* 5-10.
[63] Par exemple Giovanni Pontano, auteur d'un *De bello Neapolitano*, qui écrit dans l'*Actius* : « La plupart des événements ressortissent aux guerres », *Res gestae plerumque sunt bellicae* (*Dialoghi*, a cura di Carmelo Previtera, Firenze, Sansoni, 1943, p. 218).
[64] Béatrice Guion, *Du bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 250, qui relève des analyses de ce type chez Francesco Robortello, Francesco Patrizi, Ventura Cieco et Giovanni Antonio Viperano.

n'a pu aborder faute de temps se voient finalement traités. Le support écrit de ces cours, moins limé que la *praelectio*, entend rigoureusement reprendre les thèmes laissés en suspens, ainsi que l'annonce Muret dès le tout début de la leçon :

Tout d'abord, je parlerai des lois de l'histoire ; ensuite, de sa beauté, de sa douceur et du profit qu'elle apporte ; puis quelles règles les lecteurs d'œuvres historiques doivent respecter le plus possible. J'ajouterai quelques mots sur Salluste : après cela, je commencerai à expliquer la *Conjuration de Catilina*.

Primum dicam de historiae legibus : tum de ipsius pulchritudine, suauitate et fructu : deinde quae potissimum obseruare debeant, qui historias legunt. Addam de Sallustio quaedam : quibus expositis, librum de coniuratione Catilinae explicare ingrediar.[65]

Muret reprend presque mot à mot la *propositio* de sa *praelectio*, en introduisant deux variations. D'une part, l'ordre entre la question de l'utilité de l'histoire et celle de ses lois est permuté ; d'autre part, Muret entend présenter l'auteur de l'œuvre qu'il commente, à la fois trait classique dans les *praelectiones* humanistes et héritage des *accessus* médiévaux[66]. Mais *bis repetita placent* : comme souvent, Muret ne peut achever le programme annoncé et en bâcle les derniers points, du moins dans ce qui nous est parvenu de ses notes de cours. Seules les deux premières parties de son plan de travail sont approfondies.

Pour traiter la question des lois de l'histoire, Muret part du célébrissime exposé donné par Cicéron à travers la bouche d'Antoine dans le *De oratore*[67], intégralement transcrit dans le *Vaticanus latinus* 11591[68]. Dans un premier temps, il se contente d'en détacher les différentes propositions, qu'il considère comme autant de lois, et de les énumérer. Dans un deuxième temps, Muret les passe en revue et les glose sans originalité, à deux exceptions près : la question de la *fides*, première loi de l'histoire cicéronienne, et la question du *genus dicendi*, la dernière de ces lois. Le laconique commentaire murétien des autres lois ne possède que peu d'intérêt : il se trouve à la limite de la simple reformulation et se borne souvent à accumuler les noms d'historiens, voire les citations, plutôt que les éléments d'analyse à proprement parler.

Muret appuie son argumentation touchant à la *fides* sur une comparaison des historiens grecs et latins, procédé qu'il affectionne et qui revient fréquemment dans l'ensemble de son œuvre. Il part du principe que les Grecs entretiennent un rapport plus libre, moins contraignant que

---

[65] Muret, *Vat. lat.* 11591, f. 4r, repris dans les *In Sallustium notae*, éd. Ruhnken IV, p. 173. Cette dernière édition ne fait cependant pas figurer ce passage du manuscrit comme le tout début des *Prolegomena*, suivant en cela A. Schott, qui fait précéder ces quelques lignes d'une version légèrement modifiée du texte de l'*oratio* du 5 mars 1579 : « Au moment de commencer l'explication de la *Conjuration de Catilina*, j'ai considéré qu'il me fallait d'abord traiter cinq points. Premièrement, ce qu'est l'histoire. Deuxièmement, quelles sont les lois de l'histoire. Troisièmement, parler de sa douceur et du profit qu'elle procure. Quatrièmement, quelles règles doivent respecter le plus possible les lecteurs d'œuvres historiques et comment la plupart d'entre eux observent mal cette pratique. Enfin, je dirai quelques mots de Salluste, à moins que pris par le temps, je ne sois contraint de plier les voiles » ; *Librum de conjuratione Catilinae explicare ingressus, quinque mihi capita initio tractanda suscepi. Unum, quid historia. Alterum, quae historiae leges. III. De suauitate et fructu Historiae. IV. Quae praecipue obseruanda in Historiis legendis et quomodo in eo a plerisque peccetur. Postremo de Sallustio pauca dicam, nisi temporis angustiis exclusus, uela colligere cogar.* La combinaison de ces deux passages confère un caractère malencontreusement répétitif au début des *Prolegomena*.

[66] Sur la typologie des *accessus* médiévaux contenus dans les manuscrits transmettant le texte de Salluste, voir P. J. Osmond et R. W. Ulery, Jr., « Sallustius », pp. 193-194.

[67] Cicéron, *de Or.* II, 62-64.

[68] Muret, *Vat. lat.* 11591, f. 4r. Cette leçon, non datée, se trouve immédiatement à la suite de la *praelectio*. Étant donné son contenu, il semble logique qu'elle ait été prononcée lors du cours suivant cette dernière.

les Latins à cette loi de l'histoire, comme eux-mêmes en étaient d'ailleurs conscients. De fait, Muret cite plusieurs historiens romains comme modèles de *fides* :

On considère les Latins plus respectueux de la vérité et plus scrupuleux d'une certaine façon, comme Salluste, Tite-Live, Tacite. Flavius Vopiscus cependant affirme de manière catégorique qu'aucun écrivain, pour ce qui touche à l'histoire, ne peut éviter le mensonge ; et il se vante d'avoir mis en lumière de nombreux passages dans lesquels il a convaincu Tite-Live, Salluste, Tacite, Trogue Pompée grâce à des témoignages irréfutables[69]. Tertullien également appelle Tacite le plus bavard des menteurs[70], pour une raison que partage Tacite avec Plutarque dans ses *Propos de table*[71].

Latini maiore quadam fide ac religione usi putantur, ut Sallustius, Liuius, Tacitus. Flauius tamen Vopiscus non dubitanter affirmat neminem scriptorem, quantum ad historiam pertinet, non aliquid esse mentitum ; ac gloriatur se multa prodidisse in quibus Liuius, Sallustius, Cornelius Tacitus, Trogus manifestis testibus conuincerentur. Tertullianus quoque Cornelium Tacitum mendaciorum loquacissimum uocat de ea causa, quae etiam communis est Tacito cum Plutarcho in Symposiacis.[72]

Muret pose un premier canon des historiens latins, fondé sur le critère de *fides* et composé à sa tête de Salluste, de Tite-Live et de Tacite. Il est intéressant de noter que Muret, pour parer à toute critique, rend caduc le témoignage de Flavius Vopiscus, procédé qu'il reprendra deux ans plus tard en des termes presque identiques dans la *praelectio* consacrée à Tacite.
Ce canon se trouve confirmé au moment de l'examen de la loi concernant le *genus dicendi* le plus approprié à l'œuvre historique. Muret commence naturellement par rappeler l'exigence cicéronienne d'un *genus tractum et fluens*[73]. Mais aux yeux sceptiques de l'humaniste, cette restriction apparaît stérile, puisque des historiens pratiquant un autre style ont écrit des œuvres brillantes :

Ainsi existe-t-il des écrivains complètement différents et opposés, qui excellent à écrire des histoires. En effet, qu'y a-t-il d'aussi différent que Salluste ou Tacite de Tite-Live ? ou chez les Grecs, qu'Hérodote et Xénophon de Thucydide ou de Polybe ? Mais il n'est pas possible de traiter ce sujet en peu de mots ; et il y aura une autre occasion d'en discuter plus longuement.

Ita sunt inter se dissimiles ac diuersi, qui historiis scribendis excellunt. Quid enim tam dissimile quam Sallustius aut Tacitus Liuio ? aut apud Graecos Herodotus ac Xenophon Thucydidi aut Polybio ? Sed hac de re paucis disputari non potest ; et erit aliud tempus de ea copiosius disserendi.[74]

La *breuitas* de Salluste et de Tacite ne doit pas les empêcher d'être considérés comme les meilleurs historiens. Malheureusement, le cours annoncé par Muret, dans lequel il sera question du *genus dicendi* des œuvres historiques, n'a pas été conservé par écrit. Cependant, l'aperçu livré ici signale une grande cohérence entre les goûts de Muret lecteur et théoricien de l'histoire. Peu à peu, le professeur place ses pions pour son cours sur les *Annales* de Tacite, toujours associé aux maîtres de l'histoire romaine dans cette lecture de Salluste.

---

[69] Flavius Vopiscus, *Aurelian.* 2, 1.
[70] Tertullien, *Apol.* 16, 3.
[71] Plutarque, *Quaest. conu.* IV, 5-6.
[72] Muret, *Vat. lat.* 11591, f. 5r, repris dans *In Sallustium notae*, éd. Ruhnken IV, pp. 174-175. Pour donner plus de cohérence à l'œuvre de Muret, Ruhnken a modifié la fin de ce passage : *Causam, quae etiam communis est Tacito cum Plutarcho in Symposiacis nos in oratione in Tacitum habita exposuimus.* Dans la *praelectio* consacrée à Tacite en effet, Muret évoque bien ce passage des *Propos de table*, dans lequel il est question des juifs. Du reste, les autres références à Flavius Vopiscus et à Tertullien sont également répétées dans la *praelectio* tacitéenne.
[73] Muret, *Vat. lat.* 11591, f. 5r, repris dans *In Sallustium notae*, éd. Ruhnken IV, p. 176.
[74] Muret, *Vat. lat.* 11591, f. 6r, repris dans *In Sallustium notae*, éd. Ruhnken IV, p. 176

Le mouvement observé par Muret dans la *praelectio* et le ou les cours qui lui succèdent obéit à la même tension : Cicéron constitue un repère et un point de départ, incontournable, mais qui demande à être dépassé et adapté. En cela, Muret s'écarte des *artes historicae* de son temps, aveugles émules de l'Arpinate, et entend assouplir ce respect des préceptes énoncés par Cicéron[75].

Suauitas et *utilitas* de l'histoire

L'analyse de l'*ars historica* miniature que constitue la somme de la *praelectio* et des notes manuscrites de Muret demeurerait incomplète sans évoquer deux notions que Muret associe sans cesse dans ses travaux théoriques sur Salluste, et qu'il va encore exploiter dans la *praelectio* sur Tacite : la douceur et l'utilité de l'histoire. Là encore, l'idée d'utilité de l'histoire ne possède aucun caractère novateur : elle trouve ses racines chez les auteurs grecs[76] et doit en partie son immense fortune à la formule cicéronienne d'*historia magistra uitae*[77]. En revanche, la combinaison de la notion d'*utilitas* ou de *fructus* avec celle de *uoluptas* ou de *suauitas* (Muret emploie indifféremment ces deux termes, bien qu'ils ne s'équivalent pas) s'avère plus originale. Cicéron a déjà mis en évidence dans la lettre à Lucceius le plaisir que peut procurer l'histoire[78], mais sans formuler de rapport explicite avec son utilité. C'est Lucien qui le premier a lié ces deux idées, sans accorder néanmoins la même importance à l'une et à l'autre : voir préface Thucydide et Fromentin *Silves*, DH, p. 160.

Selon certains, l'histoire peut se subdiviser en deux : l'utile et l'agréable […] ; pour commencer, leur subdivision est fausse : l'histoire ne poursuit qu'un seul but, à savoir l'utile, qui ne peut se tirer que de la vérité. Si l'agrément s'ensuit de lui-même, tant mieux : c'est comme un athlète qui serait également beau.

Ὅσοι δὲ οἴονται καλῶς διαιρεῖν εἰς δύο τὴν ἱστορίαν, εἰς τὸ τερπνὸν καὶ χρήσιμον […], πρῶτον μὲν κιβδήλῳ τῇ διαιρέσει χρώμενοι· ἓν γὰρ ἔργον ἱστορίας καὶ τέλος, τὸ χρήσιμον, ὅπερ ἐκ τοῦ ἀληθοῦς μόνου συνάγεται. Τὸ τερπνὸν δὲ ἄμεινον μὲν εἰ καὶ αὐτὸ παρακολουθήσειεν - ὥσπερ καὶ κάλλος ἀθλητῇ.[79]

Si Lucien subordonne le plaisir à l'utilité morale sans l'exclure totalement, suivi au XVI^e^ siècle par certains auteurs d'*artes historicae*[80], le professeur romain quant à lui place les deux concepts sur un pied d'égalité dès la *praelectio*, à l'occasion d'un développement sur l'utilité des *studia*, qui débouche sur celle de l'histoire, qui permet de délasser un esprit épuisé par l'étude philosophique :

Que l'esprit se plonge dans l'histoire de l'Antiquité ; qu'il explore par la pensée et la réflexion toute la mémoire des temps anciens ; qu'il s'abandonne de son plein gré à ce plaisir infini et insatiable que provoque la connaissance du passé. Il faut être mesuré dans les autres plaisirs : il n'est pas possible de s'y abandonner avec excès. Mais pour ma part, chers auditeurs, puisque la variété séduit l'esprit humain et que, comme le dit

[75] *Cf.* Marc Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980, p. 175.
[76] En particulier Isocrate, *Areop.* 78-79.
[77] Cicéron, *de Or.* II, 36.
[78] Cicéron, *Fam.* V, 12, 4-5.
[79] Lucien, *Hist. conscr.* 9, cité dans la traduction d'André Hurst, *Comment écrire l'histoire*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « La roue à livres », p. 9.
[80] Par exemple G. A. Viperano, cité par B. Guion, *Du bon usage de l'histoire*, p. 23. Certains, comme F. Patrizi, se montrent intransigeants sur le sujet et affirment même que l'histoire doit uniquement songer à instruire : le plaisir ne constitue en aucun cas sa finalité. Avant Muret cependant, bien d'autres humanistes ont évoqué le plaisir que procure l'enseignement de cette discipline, de Coluccio Salutati à Lorenzo Valla, de Lapo da Castiglionchio à Guarino de Vérone.

Euripide[81], presque tout changement est agréable, j'ai décidé cette année de vous communiquer un peu de cette douceur, et après avoir interrompu un moment l'enseignement sévère de la philosophie, de vous repaître de la lecture du plus noble des historiens latins.

[Animus] ingurgitet se in historiam ueterem ; omnem superioris aeui memoriam mente ac cogitatione perlustret ; indulgeat arbitratu suo illi uoluptati, quae infinita et insatiabilis ex antiquitatis cognitione percipitur. Aliarum uoluptatum habendus modus est, huic nimis indulgeri non potest. Atque equidem, auditores, quoniam humanus animus uarietate capitur, omniumque prope rerum, ut ait Euripides, iucunda mutatio est, decreui hoc anno aliquid uobis huius suauitatis impertiri, et intermissa paullisper philosophiae seueritate, nobilissimi inter Latinos historiarum scriptoris lectione uos pascere.[82]

L'enseignement de l'histoire est habilement présenté par Muret comme une source de volupté, de nature spéculative et non sensuelle, précise-t-il à demi-mots. Muret revient d'ailleurs avec insistance sur ce point dans l'*oratio* qui marque le début du second semestre de l'année universitaire, signe qu'il ne s'agit pas là que d'une remarque de circonstance. Cette *oratio* est presque entièrement réservée aux liens qu'entretiennent l'histoire, le plaisir et l'utilité. Muret organise sa réflexion en deux temps : tout d'abord, il insiste sur l'universalité du plaisir qui naît de la connaissance historique, à tel point que tous les historiens, même les mauvais – entendre les biographes – charment ; ensuite, le professeur en vient à l'utilité, qui se justifie par deux critères essentiels à ses yeux : l'histoire procure une forme d'expérience par les nombreux exemples qu'elle fournit, et elle apporte des précédents lorsqu'il faut prendre des décisions. Certains extraits de ce développement seront repris presque tels quels dans la *praelectio* sur Tacite prononcée par Muret un an et demi plus tard, notamment les témoignages de Cicéron[83] et de Platon[84], de manière plus resserrée néanmoins. Cette présence moins prégnante de la notion d'*utilitas* cicéronienne se fera au profit d'un autre thème, celui de la *prudentia*, concept tout tacitéen.

Pour conclure, bien que la lecture de Salluste par Muret trouve son origine dans une commande de la hiérarchie de l'université, elle ne se caractérise pas véritablement par sa dimension scolaire : les notes de cours et les annotations contenues dans les instruments de travail du professeur mettent l'accent sur l'établissement du texte et la connaissance de la langue de Salluste, plus que sur la valeur historique ou pédagogique du *Catilina* ou du *Jugurtha*. Cependant, avec cette lecture, Muret saisit l'occasion d'engager une réelle réflexion théorique sur l'écriture et les finalités de l'histoire, offrant ainsi à ses auditeurs une *ars historica* miniature. Cette dernière manque certes d'originalité par de multiples aspects, mais ne demande qu'à mûrir dans l'esprit de Muret, qui en reprend les grandes lignes en les faisant évoluer lorsqu'il obtient finalement l'autorisation de commenter Tacite publiquement à la rentrée de novembre 1580.

Lucie Claire
Université de Picardie-Jules Verne

[81] Euripide, *Or.* 234.
[82] Muret, *Orationes* II, 10, éd. Frotscher I, pp. 360-361.
[83] Cicéron, *Or.* 120.
[84] Platon, *Ti.* 22 b.